

MISE A JOUR DE LA SYNTHÈSE REGIONALE OUEST RELATIVE A LA PREPARATION DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Préambule :

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 en lien avec les orientations de la note n°25 en date du 21 Janvier 2020 de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Il fait suite au rapport initial établi sur la base des canevas transmis par les 24 établissements universitaires de la région Ouest transmis au MESRS et porte les mises à jours relevées des rapports individuels des commissions chargées des préparatifs de la rentrée universitaire 2020-2021 transmis à la CRUO par 09 Etablissements Universitaires.

Les 09 établissements universitaires ayant transmis les rapports à la CRUO et par conséquent, concernés par les mises à jour sur ce présent rapport sont les suivants :

U-Oran 2 ; U-SBA ; U-Adrar ; U-Tiaret ; U-Saida ; U-Béchar ; CU-Ain Témouchent ; ESSB d'Oran et ENS d'Oran.

Sommaire :

- 1) Contraintes liées à l'application de la circulaire de préinscription et d'orientation des nouveaux bacheliers.
- 2) Prévision pour la clôture des semestres S1 et S2 de l'année universitaire 2019-2020 avec motifs des retards éventuels.
- 3) Déficit en infrastructures pédagogiques.
- 4) Déficit en équipements pédagogiques de laboratoires pour les travaux pratiques.
- 5) Déficit en encadrement pédagogique.
- 6) Déficit en infrastructures d'hébergement (œuvres universitaires).
- 7) Arrêtés manquants des formations assurées (régularisation).
- 8) Prévision d'ouverture de nouvelles formations, gel ou révision des formations assurées.
- 9) Contraintes diverses.

1) Contraintes liées à l'application de la circulaire de préinscription et d'orientation des nouveaux bacheliers :

Par rapport à ce premier point sur les contraintes liées à l'application de la circulaire de préinscription et d'orientation des nouveaux bacheliers, 13 établissements sur les 24 qui ont répondu ne soulèvent aucune contrainte à ce sujet. Pour les 10 établissements restants, les préoccupations rapportées groupées par sous-rubriques sont comme suit :

a) **Codification des formations et dénomination** : Il s'agit des difficultés liées à la confusion des formations par les bacheliers pour cause de dénominations communes sur les fiches de vœux, telles que :

- Les formations codées « T06 », « T16 » de l'ISTA de l'Université Oran 1 ont le même intitulé sur la fiche de vœux « Optique et mécanique de précision » alors qu'elles nécessitent d'y mentionner les spécialités « Optique visuelle et lunetterie » pour la première, « Mesures, métrologie et qualité » pour la seconde. Par ailleurs le « T06 » et le « T22 » correspondent à la même formation notée « T06 » sur la circulaire et « T22 » sur les fiches de vœux.

- De même, les formations codées « S07 » et « M04 » de l'Université de Tlemcen sont intitulées toutes les deux « Sciences Agronomiques » sur les fiches de vœux. Elles nécessitent d'être précisées par les spécialités « Technologie des huiles essentielles végétales » pour la première et « Foresterie » pour la seconde.

- C'est aussi le cas des formations « S13 » et le « 933 » intitulées « sciences sociales » pour les deux formations.

b) **Etablissements de rattachement des formations** : L'Université de Tlemcen suggère de mentionner clairement l'ISTA dans l'établissement de rattachement des filières telles que le « S07-Technologie des huiles essentielles végétales ».

c) **Circonscriptions géographiques** :

- L'Université de Tiaret suggère de revoir la répartition des wilayas du pays pour la filière vétérinaire avec un rattachement régional à la place du rattachement national. Par ailleurs, elle suggère de lui rattacher pour la filière « Sciences politiques » les wilayas : 38, 32, 20, 03, 17, 29 et 48.

- Au même titre, l'Université de Béchar suggère de reconsidérer les circonscriptions géographiques de la filière « Architecture Béchar » pour couvrir tout le sud-ouest du pays. L'Université Oran 2 suggère d'ôter le caractère national de recrutement pour l'IMSI et ne garder que le recrutement régional.

d) **Critères pédagogiques** : Il s'agit principalement des suggestions suivantes :

- Revoir à la hausse la moyenne d'accès à certaines filières à grands effectifs afin de les réduire telles que : « Droit », « Arts » et « MI » de U-Tlemcen ; « SEGC » de U-Tiaret ; « SECG », « SHS », « Sciences islamiques » et « ST » de U-Adrar ; « Langues » U-Oran 2

- Revoir à la baisse la moyenne minimale des formations à effectifs très réduits afin de permettre l'inscription d'effectifs plus importants telles que les

formations suivantes : « Foresterie » de U-Tlemcen ; « STAPS » et « DSP » de U-Chlef ; « Sciences de la matière » de U-Adrar.

- Il est aussi suggéré par plusieurs établissements de supprimer la condition complémentaire de 10/20 sur la note de physique pour le domaine « SM » (D021) et de réduire la moyenne de participation à 10/20 (U-Béchar)

- Equilibrer les effectifs des affectés en « ST » et « SM » (U-Adrar)

- Revoir les critères pédagogiques complémentaires pour les filières de l'ENS (formation de formateurs).

- Mettre en place un test écrit en complément du test d'aptitude oral pour les filières de formation de formateurs. La note finale sera la moyenne des notes du test écrit et du test oral (ENS d'Oran).

e) **Calendrier** : Il est suggéré d'éviter l'arrivée très tardive de la circulaire afin de pouvoir organiser la campagne d'information auprès des établissements d'enseignement secondaire du MEN dans de bonnes conditions. Il est aussi suggéré de respecter le calendrier des inscriptions des nouveaux bacheliers notamment avec la mise en œuvre de la plateforme SII Progress (ENS d'Oran).

f) **Divers** :

- o Sur la base de l'expérience de l'année précédente, il est suggéré d'éviter la démultiplication du nombre de circulaires régissant l'orientation des nouveaux bacheliers (03 pour l'année précédentes), dans le cas échéant, la circulaire n°01 et l'avenant des notes minimales de classement suffisent largement.

- o L'Université-Oran2 et l'ENS d'Oran suggère de respecter les quotas offerts en places pédagogiques par les établissements afin d'éviter la surcharge des filières de formation.

- o L'ENS d'Oran suggère de définir les quotas sur la base des besoins du Ministère de l'Education Nationale.

- o L'Université-Oran 2 suggère de réduire le nombre de formations offertes en procédant aux affectations des bacheliers par domaines et différer les affectations en spécialités à partir de la deuxième année (cas de l'ISMI – U Oran 2).

- o L'Université de Tiaret suggère de scinder le domaine SNV en deux sous domaines : 1_ Sciences Biologiques et environnement et 2_Sciences agronomiques et applications, et ce afin de séparer les enseignements spécifiques dès la 1^{ère} année de ce domaine.

2) Prévision pour la clôture des semestres S1 et S2 de l'année universitaire 2019-2020 avec motifs des retards éventuels :

Selon les informations transmises par les établissements universitaires de la région Ouest, les semestres S1 et S2 du L1 pour le cycle de Licence LMD, de la Première année de la formation préparatoire et de la première année des ENS en rapport direct avec l'absorption du flux des nouveaux bacheliers de l'année 2020 seront clôturés

définitivement avant la fin de l'année universitaire en cours. Les dates de clôture varient selon les facultés et les établissements du 25 Mai 2020 pour les plus avancés (CU Naama) au 04 Juillet 2020 pour les plus retardés (U-Tiaret). Pour la majorité des établissements la clôture du S2 aura lieu juste avant la fin du mois de Juin 2020.

Néanmoins, l'Université Oran 2 soulève le problème de l'IMSI (Institut de Maintenance et Sécurité Industrielle) qui lui est rattaché et qui en est à la sixième fermeture de porte d'accès par les associations estudiantines évoquant le motif des demandes d'inscription en M1 de master non satisfaites bien que la commission de traitement des dossiers pour l'admission en Master1 a respecté les quotas alloués par le Ministère. Aussi et notamment si ce phénomène persiste, cela aura pour conséquence de retarder considérablement la clôture de l'année universitaire pour les formations assurées auprès de cet institut. Notons aussi que la clôture de l'année universitaire écoulée n'a eu lieu qu'en fin du mois d'octobre 2019 pour cause de perturbations diverses entraînant le gel des activités pédagogiques de cet institut.

L'Université de Tiaret et U-Oran 2 soulèvent également une préoccupation analogue évoquant le risque de retard de clôture de certaines formations de M1 pour cause d'inscriptions très tardives opérées précédemment via la plateforme PROGRES.

U-Oran 2 évoque aussi le cas des formations de la faculté des sciences de la terre présentant un risque de retard de clôture du S2 en raison des stages obligatoires sur terrain de 45 jours.

3) Déficit en infrastructures pédagogiques :

En matière de déficit en infrastructures pédagogiques, plus de la moitié des établissements universitaires de la région Ouest (**17 sur 30**) expriment le besoin en ce sens.

Pour ce qui est de la nature des infrastructures manquantes évoquées, il s'agit principalement :

- d'infrastructures classiques dont les salles de TD, salles de cours, amphithéâtres de moyenne et grande capacité pour l'ensemble des établissements concernés ;

- d'infrastructures spécifiques et adaptées aux spécialités disciplinaires des formations tels que le hall de technologie pour le ST, les serres et/ou jardins pour l'agronomie, le cinéma, le théâtre et les ateliers pour les Arts, l'animalerie pour le SNV, les installations sportives pour le STAPS et les laboratoires pour les différents TP ;

- de bibliothèques, médiathèques, salles multimédia, salles de télé-enseignement et salles de visio-conférence équipées.

Certains établissements évoquent les programmes gelés tels que celui des 2000 PP du site 5 du CU de Ain Témouchent, ainsi que celui du complexe sportif et de la médiathèque du CU de Maghnia pour raison non explicitées.

Comme solutions évoquées en rapport avec le déficit en infrastructures pédagogiques, L'Université Oran 2 considère la rénovation des ateliers ainsi que les amphis et les salles de l'ex IMSI. L'Université de Mascara prévoit la réhabilitation des infrastructures ainsi

que l'inscription de nouveaux programmes de construction. Quant à l'Université de Mostaganem a entrepris la délocalisation du département de Langues au sein de la faculté de médecine et la faculté des sciences exactes et informatique.

Le détail du déficit par établissement universitaire est comme suit :

Etablissement	Déficit en infrastructures pédagogiques
U-Oran 2	Déficit en locaux de TD/TP à l'IMSI, STU et LLE. Rénovation des ateliers et locaux de l'ex IMSI pour l'IMSI ; Amphis et salles de cours pour la Faculté de DSP ; Déficit important au niveau de la faculté des Sciences Sociales domiciliée à l'IGMO avec problèmes d'électricité étanchéité et chauffage (demande la levée du gel de réalisation de la faculté).
U-Tlemcen	Déficit en salles de grande capacité (500 places) et moyenne capacité (80 places) ; serre agronomique pour le SNV ; théâtre, cinéma et ateliers pour les ARTS ; terrain pour TP d'archéologie et salle de visio-conférence au pôle d'Imama.
U-SBA	Déficit en amphis, salles de TD/TP et Laboratoires pour les Facultés de médecine, SNV, LLA, SEGC, Technologie à raison de 2 Amphis, 10 salles de TD/TP et 2 Labos par Faculté. Labo de Langue et salle de spectacle pour les Arts.
U-Chlef	Infrastructures pour le STAPS (Parcours, ...) ; Amphis et salles de TD pour le SEGC ; Labos et centre de calcul pour le ST ; 2000 PP pour le SHS et le LLA.
U-Adrar	Déficit de 4585 places pédagogiques (8 amphis, 28 salles de cours, 5 salles de TD, 4 laboratoires et 01 labo de langues)
U-Mascara	Laboratoires pédagogiques.
U-Béchar	Hall de technologie ; salle de télé-enseignement et Laboratoires de TP. Réhabilitation du laboratoire de Langues.
CU-Relizane	Laboratoires de TP, Animalerie, serre agronomique.
CU-Ain Témouchent	400 PP site 4 et 1000 PP Site 4 non réceptionnés ; 2000 PP Site 5 gelé ; 2000 PP site 6 étude faite et travaux non entamés. Besoin d'un bloc de 05 laboratoires de recherche
CU-Naâma	1000 PP.
CU-El Bayadh	Amphis ; Salles de TD ; Bibliothèque et Laboratoires de TP.
CU-Maghnia	Complexe sportif (projet en gel) ; médiathèque (projet en gel) ; bibliothèque centrale ; 2000 PP (en attente de réalisation) ; locaux pour laboratoires de recherche.
ESGEE Oran	Hall de technologie et Ateliers de travaux pratiques.
ESSA Tlemcen	Laboratoires de TP pour la formation de second cycle
ESE Oran	Déficit en amphis et salles de TD pour cause de cohabitation avec l'ESGEEO dans la même enceinte.
ESSB Oran	Déficit en infrastructures adaptées à la mission de l'Ecole.
ESA Mostaganem	Salles de TD et Laboratoires.

4) Déficit en équipements pédagogiques de laboratoires pour les travaux pratiques :

En sus du déficit en infrastructures de laboratoires de travaux pratiques exprimé précédemment, **19** établissements universitaires sur **30** de la région Ouest ré-expriment

de nouveau un déficit notable en matière d'équipements pédagogiques de laboratoires pour la réalisation effective des travaux pratiques.

Le déficit exprimé concerne aussi bien de gros équipements scientifiques (microscope électronique, ferme pédagogique, laboratoire de langues, banc de mesure, ...); du petit matériel (composants électroniques, petit matériel, outillage mécanique et électrique, ...); du consommable (dont essentiellement les produits chimiques, les réactifs spécifiques et les éprouvettes d'essai), du matériel informatique (PC) et les logiciels spécialisés (Simulation, CAO, ...).

Le détail du déficit par établissement universitaire est comme suit :

Etablissement	Déficit en équipement pour les TP
U-Oran 2	Equipements de TP et matériel informatique pour l'IMSI ; Equipements pour le STU et le LLE (Labo de phonétique). Equipements informatiques et Logiciels (SPSS) pour les Sciences Sociales.
U-Tlemcen	Equipements pour le laboratoire de Physique avec microscope électronique pour le SNVTU; Equipements de TP pour la biologie moléculaire; Laboratoire pour le L3 de Physique-Chimie; Labo de langues; Fauteuils dentaires; Equipements pour la pharmacie; Laboratoire d'informatique avec 30 postes.
U-SBA	Equipements pour les TP d'automatique, ELN, ELT, Electromécanique, et Télécommunications; Equipements pour les TP de master en Hydraulique, Energies Renouvelables et Structures aéronautiques; Produits chimiques; Equipements AV pour les ARTS; Microscopes pour la médecine et la pharmacie; Fauteuils dentaires; Outils de cinématographie.
U-Mostaganem	Produits chimiques; PC performants pour le master informatique « Réseaux et Systèmes ».
U-Chlef	Equipements pour les TP de STAPS (anatomie, ...); Matériel informatique pour le SEGC; Labos de langues.
U-Tiaret	Equipements de TP du TC des sciences des matériaux et des sciences appliquées; Equipements de TP sciences vétérinaires.
U-Adrar	Equipements de TP; Outils TIC
U-Béchar	Laboratoires de Langues; Equipements pour les filières Génie Civil, Travaux Publics, Génie Pharmaceutique, Génie de l'Environnement, ESE, Hydraulique; Logiciels de CAO pour l'architecture.
CU-Relizane	Produits chimiques; Equipements scientifiques (bancs); Logiciels spécialisés; Equipements informatiques.
CU-Ain Témouchent	Equipements pour les laboratoires de Chimie, Physique, Génie Electrique, Biologie, Génie Civil, Génie Mécanique (éprouvettes) et Produits chimiques.
CU-Tissemsilt	Ferme pédagogique
CU-Naâma	Equipements de TP pour le ST et le SNV.
CU-El Bayadh	Laboratoires de TP ELN, Télécommunications, Génie Civil; Equipements pour la couverture des PFE de Technologie.
CU-Maghnia	Matériels pour les TP de Physique (Mécanique et Electricité), Vibrations et Ondes; Equipements informatiques.

ESGEE Oran	Laboratoires et Equipements de TP.
ESSA Tlemcen	Equipements pour les TP d'Electronique de puissance, ELT et des automates programmables
ESSB Oran	Equipements et réactifs spécifiques.
ESA Mostaganem	Appareils de mesure divers.
ENS Béchar	Laboratoires de TP et Laboratoires de Langues.

5) Déficit en encadrement pédagogique :

Egalement pour ce qui est du déficit en encadrement pédagogique, **19** Etablissements sur **30** expriment le besoin en enseignants dans diverses spécialités.

Classés par ordre décroissant de fréquence d'apparition par établissement (réurrence), les besoins en enseignants concernent les domaines suivants : SEGC (10) ; LLE (10) ; MI (10) ; ST (10) ; SNV (9) ; DSP (8) ; SHS (7) ; SM (5) ; LLA (3) ; ARTS (3) ; AUMV (1) et Médecine dentaire (1).

Le détail du déficit par établissement universitaire et les filières ou spécialités concernées par le déficit est sur le tableau suivant :

Etablissement	Domaines et filières concernées par le déficit en encadrement pédagogique
U-Oran 1	Arts, Sc. Islamiques ; Biochimie ; Biophysique ; Gestion et Economie.
U-Oran 2	Maintenance et sécurité industrielle (IMSI). Géographie et aménagement du territoire, Géomatique, Hydrologie et Géomorphologie (STU). Sciences financières et comptabilité (SEGC). Droit Public (DSP), Orthophonie et sociologie politique, Français, Anglais (LLE) et Informatique (SS)
U-Tlemcen	Médecine dentaire ; Sc. Financières ; Anglais technique ; Espagnol ; Français ; Phytochimie ; Physique médicale ; informatique.
U-SBA	Electromécanique ; Automatique, Agronomie, Langues étrangères, Arts et Sciences économiques.
U-Mostaganem	Mathématiques ; Informatique ; Musique ; Chimie organique ; Génétique.
U-Chlef	SEGC ; AUMV ; ST(ELN et GP) ; SHS ; LLA ; MI ; DSP ; LLE.
U-Tiaret	Anglais, LLA, Sciences biologiques, Informatique.
U-Mascara	Anglais ; Français ; LLA ; Mathématiques.
U-Béchar	Français ; SEGC ; ST (Automatique, ESE, Génie de l'environnement, TP, Génie civil, Génie Pharmaceutiques).
U-Adrar	Besoin de 90 enseignants : Maths, Informatique, Sc. Economiques, Anglais, comptabilité, sc. Commerciales ; sc. De l'information et de la communication, Droit, sciences humaines, sciences sociales.
CU-Relizane	SNV ; Chimie ; Génie des Procédés ; MI ; Sc. Information et communication ; Droit public.
CU-Ain Témouchent	Sciences agronomiques ; sciences alimentaires ; Droit ; Sciences financières et comptabilité ; Français ; Anglais ;

	Électromécanique ; Génie des Procédés ; Télécommunications ; (besoin de 83 postes pour les enseignants tous grades confondus).
CU-Tissemsilt	ST ; Français ; Agronomie.
CU-Naâma	DSP ; LLA ; LLE ; Maths ; Electrotechnique ; SNV.
CU-El Bayadh	ST ; Droit ; SHS ; Economie (200 postes).
CU-Maghnia	Droit et Sciences économiques.
ESSA Tlemcen	Electrotechnique, Automatique, Génie Industriel
ESGEE Oran	Economie d'énergie.
ESSB Oran	Biologie moléculaire, génie génétique, immunologie, microbiologie, protéomique, génomique, métagénomique, bioinformatique
ESA Mostaganem	Production animale ; Production végétale ; Sciences des sols.
ENS Béchar	Maths ; Physique.

6) Déficit en infrastructures d'hébergement (œuvres universitaires) :

Au vu des informations transmises, on relève que le volet hébergement ne pose pas de contraintes majeures car seule l'Université d'Adrar accuse un déficit important de 2000 lits.

Les 05 autres établissements universitaires concernés par ce point ne mentionnent quelques légers déficits dont :

- L'Université de Sidi Bel Abbès qui accuse un léger déficit en lits pour Garçons dans les différentes résidences universitaires.
- L'Université de Tlemcen qui accuse un déficit de 250 lits pour les Filles.
- Le CU-Naama évoque aussi un léger déficit en attendant la réalisation des 1000 lits.
- Le CU-Maghnia mentionne le programme des 500 lits en cours de réalisation ainsi que celui des 500 lits, confronté actuellement au choix de terrain.
- L'ESSA-Tlemcen mentionne un déficit pour les filles de la résidence 700 lits.

Par ailleurs, les établissements mentionnent également le problème d'entassement et de couchage dans les résidences (U-Tlemcen, C3 et C4 Oran), de chauffage, de restauration et de transport.

7) Arrêtés manquants des formations assurées (régularisation) :

A titre de la régularisation des formations assurées, **10** établissements universitaires sur les **30** de la région Ouest expriment une demande en ce sens.

Le besoin concerne les arrêtés de programmes de diverses spécialités de Licences et/ou Masters assurées, ainsi que les arrêtés de nouveaux programmes de L1 et L2 validés récemment par les CPND.

Le détail du besoin exprimé par établissement universitaire de la région ouest est le suivant :

Etablissement	Arrêtés manquants (demande de régularisation)
---------------	---

U-Oran 1	- Licence « GEA (ISTA) » ; - Licence « Métrologie (ISTA) ».
U-Oran 2	- Master « risques et sécurité civile » - Erreurs dans les intitulés des canevas de doctorat en sciences économiques.
U-Tlemcen	- Licence « Electronique et maintenance biomédicale » ; - Licence « informatique médicale » ; - Licence « Economie et Gestion d'entreprise » (Sc. Economiques au lieu de Sc. Financières et Comptabilité) ; - Nouveaux programmes de L1 et L2 LLE et SNVTU ; - Nouveaux programmes de L2 SM et MI ; - Programme de Refonte de la 2 année de Médecine.
U-Sidi Bel Abbès	- Manque arrêtés de création de quelques départements.
U-Mostaganem	- Licence « Ecologie et environnement » ; - Licence « Biotechnologie végétale et amélioration » ; - Master « Agroalimentaire et contrôle de qualité » ; - Master « Aménagement hydro-agricole ».
U-Tiaret	- Arrêtés des nouveaux programmes validés par les CPND. - Corrections des intitulés de quelques formations
U-Chlef	- Licence « Génie urbain » (AUMV) ; - Licence « Gestion des villes » (AUMV).
U-Adrar	- Licence « Physique des matériaux ».
U-Béchar	- Arrêtés des nouveaux programmes validés par les CPND.
CU-Aïn Témouchent	- Régularisation des arrêtés des trois parcours de formation (LMD) habilités avant mise en conformité et harmonisation en respectant la nomenclature des filières
ESE Oran	- Master « Economie d'énergie » (Réf. Arrêté d'habilitation n° 130 du 04/02/2019.
ESSB Oran	- Master « Génie enzymatique ».
ENS Béchar	- Arrêtés des trois formations assurées (Sciences Exactes, Langue française et LLA).

8) Prévision d'ouverture de nouvelles formations, gel ou révision des formations assurées :

Au titre de la rentrée universitaire 2020-2021 et malgré l'état des contraintes rapportées en matière de déficit en infrastructures et équipements pédagogiques et surtout le déficit en encadrement, il est envisagé selon les données transmises par les établissements universitaires de la région Ouest, une prévision d'ouverture de plus d'une centaine de formations nouvelles :

- ▶ Toutes les catégories d'établissements sont concernées (Universités, CU, Ecoles Supérieures et ENS)
- ▶ Les deux cycles de Licence et de master sont concernés pratiquement à parts égales

Il est aussi rapporté la prévision du gel de quelques formations, telles que :

- ▶ Le master « Didactique » en LLE (U-Oran2)

- ▶ La Licence en Psychométrie (U Tlemcen) ;
- ▶ Le Master en Economie internationale (U-SBA) ;
- ▶ Le Master en informatique – Systèmes d’Information Géo décisionnels (U-Mostaganem)
- ▶ La Licence « Arts plastiques » ou « critiques théâtrale » , La Licence « Linguistique » , « Génie pharmaceutiques » , « Energies renouvelables » (U-Saida)
- ▶ Le Master en Economie d’énergie (ESE Oran).

Le volet révision des offres et des programmes de formations occupe également une part importante de ce point et concerne particulièrement :

- ▶ La réhabilitation de la formation Géomètre-topographe (U-Tlemcen) ;
- ▶ Le Master en Management (U-Tlemcen) ;
- ▶ Le Master en mathématiques - analyse fonctionnelle (U-SBA) ;
- ▶ Le Master en Droit des affaires (U-Tiaret) ;
- ▶ Le Master en mathématiques EDP (CU-Naâma) ;
- ▶ La révision des trois formations de second cycle de l’ESSA-Tlemcen ;
- ▶ La révision des programmes à tous les niveaux (CU-Relizane).

Pour le Doctorat et à priori, seules l’Université de Chlef évoque la prévision d’ouverture d’une formation doctorale en STAPS et l’ESM Tlemcen qui évoque la prévision d’une formation doctorale en marketing.

Enfin, les ENS de Béchar et de Mostaganem ont exprimé le souhait d’ouverture de formations de masters en sciences exactes (Mathématiques).

9) Contraintes diverses :

Outre les réponses aux rubriques figurant dans le canevas de recueil des informations suggéré par la CRUC et complété par la CRUO, les établissements universitaires avaient la possibilité d’exprimer toutes autres suggestions en divers des points cadrés du canevas. A ce titre, les suggestions les plus intéressantes relevées sont les suivantes :

- Il est recommandé d’harmoniser les formations de master au niveau de l’ensemble des établissements universitaires afin de permettre une meilleure mobilité des étudiants.

- Compte tenu de la récurrence du problème de fermeture des portes des établissements par les associations estudiantines, il est demandé à la Tutelle de prendre les mesures nécessaires afin d’éliminer définitivement l’ingérence des associations estudiantines dans la gestion pédagogique des établissements (U-Oran 2).

- Il est exprimé le vœu de revoir les affectations des étudiants en première année de telle sorte à favoriser la formation en tronc communs et par domaines notamment dans le domaine « ST » et le domaine « SHS » afin de rationaliser la ressource humaine en encadrement pédagogique (enseignement à de grands effectifs).

- Afin de ne pas retarder le processus, quelques établissements universitaires souhaitent la décentralisation des inscriptions en M1, en laissant la gestion des

inscriptions pour la part des 80% à l'établissement et de limiter la date de finalisation des inscriptions pour la part des 20% au 15 septembre 2020.

- L'Université de Tiaret évoque la difficulté de gestion des deux annexes (Sougueur et Ksar Chellala) notamment avec la mise en œuvre de Progres pour les formations existantes dans les trois structures. Par ailleurs, elle suggère de réviser les conditions relatives aux tâches accessoires (heures complémentaires), l'augmentation du nombre de postes destinés au recrutement d'enseignants nouveaux et la création de nouveaux départements.

- Il est également suggéré d'opérer les mises à jour sur le SII Progres afin de permettre la lisibilité de toutes les formations assurées et de régulariser leurs dénominations et les rattachements aux nomenclatures des filières des domaines concernés. Par ailleurs il y a lieu de l'adapter à la formation classique des formateurs (ENS d'Oran).

- Obliger la mobilité intra-wilaya des enseignants pour un complément de charge éventuellement (ENS d'Oran).

- Revoir les conditions de réorientations en Licence et en Master (U-Oran 2)

- L'Université d'Adrar exprime le besoin pour un véhicule léger et un bus de transport.

Conclusion générale :

Dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 et sur la base des réponses transmises par les établissements universitaires par le biais du canevas élaboré à cet effet, nous pouvons conclure de façon synthétique ce qui suit :

- La circulaire de préinscription et d'orientation des nouveaux bacheliers ne pose pas a priori de contraintes majeures au titre de la rentrée 2020-2021. Seules de légères mises à jour ou modifications des critères restent à apporter après suggestions des CRUs et avis de la commission centrale. Par ailleurs, il serait intéressant de ne pas trop retarder sa publication afin de disposer du temps nécessaire pour organiser la campagne d'information et la sensibilisation des futurs bacheliers. Il est aussi souhaité de revoir le calendrier des inscriptions de sorte à terminer toute la campagne en fin juillet-début août 2020.

- Les semestres S1 et S2 de la première année universitaire en cours seront clôturés progressivement du 17 Mai au 04 Juillet 2020 au plus tard selon la faculté et l'établissement et, par conséquent, sans incidences majeures sur le démarrage de la prochaine année universitaire. Seule un risque de retard pour les formations de l'IMSI de l'Université Oran 2 est à craindre pour cause de récurrence de fermeture de l'institut par les associations estudiantines et aussi avec un degré beaucoup moindre, le risque de retard de quelques formations du M1 pour cause d'inscriptions très tardives.

- L'état du déficit en infrastructures pédagogiques et équipements pour la réalisation des travaux pratiques rapporté s'avère être important. A ce sujet, des mesures palliatives sont à entreprendre par les gestionnaires des établissements afin de

minimiser les effets par la mutualisation inter-facultés des espaces et des moyens, l'exploitation rationnelle des locaux pédagogiques et le prolongement des créneaux d'enseignement.

- L'état du déficit en encadrement pédagogique rapporté s'avère aussi très important et impose aux gestionnaires pédagogiques des structures des établissements concernés de prendre les dispositions nécessaires afin d'atténuer les effets des formations qui souffrent du déficit en encadrement. Pour cela nous recommandons de rationaliser les effectifs (répartitions par groupes); veiller au respect des charges statutaires, d'encourager la mobilité et la mutualisation des ressources humaines et d'inscrire les besoins en recrutement au programmes.

- L'état prévisionnel d'ouverture de nouvelles formations est aussi important et s'avère être en décalage par rapport à l'état du déficit en moyens humains et matériels rapporté. Par ailleurs, cet état ne révèle pas nettement la tendance au développement de la carte de formation en rapport avec des pôles d'excellence et le projet d'établissement. Néanmoins la demande d'ouverture de nouvelles formations reste soumise à l'avis des commissions régionales et de la CNH qui optera certainement vers un ralentissement du nombre d'habilitations ainsi qu'une nécessité d'harmonisation des parcours afin de permettre une meilleure lisibilité et une meilleure mobilité.

- Le volet œuvres universitaires ne révèle pas de difficultés majeures en matière d'hébergement des étudiants, malgré les légers déficits rapportés par quelques établissements.

- La demande de régularisation des formations est aussi importante pour la consolidation de l'assise juridique des cartes de formation. Il est nécessaire de l'entreprendre dans les meilleurs délais tout au moins pour les formations concernées par les sorties de promotion de diplômés.

- Il est aussi intéressant d'organiser une rencontre sur la mise à jour du SII Progress afin d'assurer une meilleure fonctionnalité du système et de régulariser la dénomination des formations.

La prise en charge de l'ensemble des points soulevés avec la mutualisation des efforts de tous permettra d'assurer certainement une rentrée universitaire 2020-2021 dans les conditions les plus favorables.

Fait à Oran, le 02 Février 2020

Le Président de la CRUO

A. BENZIANE